



ASSOCIATION SÉJOUR PLEIN AIR
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
La Rose des Vents- Route de port Kennet – 44420 PIRIAC SUR MER

Réunion de bureau

Le 23 avril 2022 à 10H00 à Piriac

Compte-rendu

Présents :

Denis Moinet
Michel Huchet
Pierrick Jaouen

Gaëlle Malécot-Tamborini
Anne Queffélec (en visio)

Pierre Chénot, Directeur

Absents excusés : Simon Chevallier, Éléonore Kurtz, Déborah Leray

Ordre du jour :

- 1- Un point financier
- 2- Un point sur les activités et la RH
- 3- Projet Festival de l'ASPA du 8 octobre

1) Un point financier

Notre association rencontre deux problèmes importants :

- Concernant le PGE de 120 000 € contracté il y a deux ans et que nous devons rembourser le 5 mai :

Nous nous étions engagés en novembre dernier auprès de la banque à le rembourser intégralement à cette date, comptant sur un regain d'activité ; or le second variant covid n'a pas permis de bénéficier de l'activité prévue.

- Michel notre comptable, a demandé à la banque s'il était possible d'étaler sur 4 ans le remboursement compte tenu de nos difficultés. Cette demande a été rejetée.
- Faire appel à un médiateur mais c'est impossible car il ne peut intervenir que pour des montants inférieurs à 50 000 €.
- Il est peut-être possible de négocier auprès de la BDF (Banque De France) mais si nous choisissons cette solution, nous serons enregistrés comme entreprise fragilisée. Nous préférons décliner l'offre.
- Contracter un prêt à taux zéro auprès d'une autre banque pour rembourser le PGE
- Accepter la proposition de notre banque de nous accorder un nouveau PGE de 80 000 €, à rembourser sur plusieurs années. Il nous resterait 40 000 € et 6 mois pour rembourser la totalité du 1^{er} PGE. Nos activités en progression dès septembre nous le permettraient.

Michel demande l'appui de la Région, d'autant que d'autres associations sont confrontées aux mêmes difficultés. Michel est toujours en tractation avec la BDF et notre banque.

- Concernant la vente du bois : il devait être vendu à un constructeur de maisons, et après la constitution d'un dossier complet, l'architecte des Bâtiments de France avait donné son accord.

- Cet architecte demande maintenant de nouvelles informations sur les arbres à abattre
- De plus le constructeur vient de remettre à Michel une lettre qui stipule que le projet est bloqué, il y a suspicion de restes archéologiques dans le sous-sol. C'est d'autant plus surprenant que des sondages ont déjà été effectués sur le site, qui n'ont rien trouvé.

Là encore nous allons faire appel à la Région afin de nous appuyer auprès de la DRAC. Denis suggère de faire un courrier officiel prouvant nos difficultés. Michel en profitera pour signaler que nous n'avons pas l'appui de la municipalité dans nos démarches. A ce propos, Gaëlle propose de soumettre notre problème au Conseil Municipal.

Nous sommes d'autant plus embarrassés que la vente de ce terrain nous aurait permis de respecter notre engagement auprès de la Région, de rembourser le prêt qu'elle nous avait octroyé à l'achat de la Rose des Vents.

Pour l'instant le prévisionnel de trésorerie présenté précédemment est valable. A la fin du mois, il restera 73 000 € en trésorerie et nous pouvons escompter une augmentation d'activité dans les mois à venir.

Concernant les travaux de la capitainerie, ils ont bien avancé mais il reste du ménage à faire et encore quelques ajustements d'électricité et de menuiserie.

Concernant l'extension du restaurant, un pompier est passé : il s'inquiète de la solidité du bâtiment (!) et des matériaux d'isolation du toit (panneaux « sandwich »). Il nous faudra peut-être les changer, mais nous avons espoir que ce ne soit pas nécessaire du fait que nous avons installé des alarmes incendie.

Nous attendons le permis de construire de la Mairie.

2) Activités de l'ASPA et gestion du personnel.

L'activité sera très forte en mai et juin, de gros groupes sont inscrits et engagés, ainsi que tous les week-ends sont complets (Piriac et Mesquer). Les mois de juillet et août sont plus mitigés, mais les réservations sont importantes pour la rentrée de septembre.

Dans les Pyrénées au Desman, les inscriptions concernent davantage de groupes enfants que d'adultes, donc on récupère moins de marge bénéficiaire, mais nous sommes satisfaits de la bonne fréquentation du centre.

Il y aura suffisamment de personnel pour remplir les différentes fonctions.

La semaine dernière, Pierre a eu son entretien professionnel. Toutes les fiches de poste ont été mises à jour et l'organigramme est réalisé et affiché. Les fiches de poste seront présentées au personnel en mai.

L'annonce de notre besoin d'un responsable pédagogique a été publiée et Pierre a déjà reçu 6 candidatures. Le CA reste en support pour seconder Pierre si nécessaire. L'idéal serait que l'embauche soit finalisée en juin afin que la personne recrutée commence en septembre.

Pierre va avoir un entretien avec P. Müller la semaine prochaine, celui-ci aimerait quitter son poste après les dernières classes de mer le 7 juillet. Il lui reste une dizaine d'heures supplémentaires qu'il serait souhaitable de convertir en RTT. Pierre attend sa lettre de démission avec les bonnes dates. Gaëlle propose que nous lui organisions un pot de départ (fin juin ?) et que nous l'invitions au festival d'octobre.

3) Projet Festival

Présenté par Gaëlle qui va le piloter. (CF diaporama)

Fin du CA à 12H30

Amicalement, le président du CA de l'ASPA, Denis Moinet